



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT

recrute



www.cagiregaronnesalat.fr

Sur un territoire de 55 communes pour près de 18 000 habitants, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat a choisi de mettre en œuvre une politique de services pour sa population et développe un projet d'investissements pour l'avenir.

ANIMATEUR/TRICE PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Sous la responsabilité de la direction de l'accueil de loisirs et au sein de l'équipe d'animation, vous participerez à l'accueil des enfants en proposant des animations prenant en compte les besoins et l'intérêt des enfants.

VOS MISSIONS

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants ;
- Encadrer la vie quotidienne et les activités ;
- Participer, au sein de l'équipe d'animation, à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la collectivité et dans le respect du cadre réglementaire et des programmes d'animation ;
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;

COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Connaissance de la réglementation des accueils collectifs de mineurs ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité relationnelle avec les enfants et les familles ;
- Adaptabilité, polyvalence, mobilité ;
- Expérience dans l'animation en A.L.A.E / A.L.S.H. souhaitée

POSTE 27 HEURES ANNUALISÉ À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

- Période scolaire : 3 créneaux de travail par jour (matin, midi, soir)
- Période de vacances : 9h par jour
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire selon profil
- Cadres d'emploi :
- Titulaire de la fonction publique territoriale – Adjoint d'animation ou adjoint d'animation principal – Catégorie C ou Contractuel : Contrat à durée déterminée 1 an.
- **Candidatures à adresser avec lettre de motivation, CV** et, pour les titulaires de la fonction publique, le dernier arrêté de situation administrative ou justificatif de réussite au concours, exclusivement par e-mail à : Monsieur le Président Communauté de communes Cagire Garonne Salat

recrutement@cagiregaronnesalat.fr